



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les
produits dangereux (HPR)

Date de révision 20-avr.-2026

Version 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Throttle Body Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 58001

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Limitations relatives à l'utilisation All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Adresse du fabricant

Également distribué par:

Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Fabriqué et distribué par:

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures Chem-Tel: 800-255-3924
sur 24 International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

**Danger****Mentions de danger**

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ne pas respirer les poussières.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

le mélange contient 7 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.
le mélange contient 7 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.
le mélange contient 99.7504 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).

Hazards classified under paragraph (d)(1)(ii) of 1910.1200

Aucune information disponible.

Autres informations

Peut être nocif par inhalation. Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Substance**

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
Acetone	67-64-1	65-85%	-	-
Toluène	108-88-3	5-10%	-	-
dioxyde de carbone	124-38-9	5-10%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Effets de l'exposition	Peut avoir des effets néfastes sur la reproduction - tels que malformations congénitales, fausses couches ou infertilité. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau.
---------------------------------------	--

Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	NE PAS ÉTEINDRE UN INCENDIE DE FUITE DE GAZ SI LA FUITE NE PEUT PAS ÊTRE ARRÊTÉE.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Les bonbonnes peuvent éclater sous une chaleur extrême. Les bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.
Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Autres informations	Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre
--	---

les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. En cas d'éclatement. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques. Garder sous clef.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Acetone 67-64-1	TWA: 250 ppm STEL: 500 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) STEL: 2400 mg/m ³ The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors. (vacated) STEL: 1000 ppm	TWA: 250 ppm; TWA: 590 mg/m ³ ; IDLH: 2500 ppm
Toluène 108-88-3	TWA: 20 ppm pOt	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m ³ Ceiling: 300 ppm	TWA: 100 ppm; TWA: 375 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m ³ IDLH: 500 ppm
dioxyde de carbone 124-38-9	TWA: 5000 ppm STEL: 30000 ppm	TWA: 5000 ppm TWA: 9000 mg/m ³ (vacated) TWA: 10000 ppm (vacated) TWA: 18000 mg/m ³ (vacated) STEL: 30000 ppm (vacated) STEL: 54000 mg/m ³	TWA: 5000 ppm; TWA: 9000 mg/m ³ ; STEL: 30000 ppm STEL: 54000 mg/m ³ IDLH: 40000 ppm

Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
Acetone 67-64-1	TWA: 500 ppm; TWA: 1200 mg/m ³ ; STEL: 750 ppm; STEL: 1800 mg/m ³ ;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWAEV: 250 ppm; STEV: 500 ppm;
Toluène 108-88-3	TWA: 50 ppm; TWA: 188 mg/m ³ ; pSk	TWA: 20 ppm; Adverse reproductive effect	TWA: 20 ppm;	TWAEV: 20 ppm;

dioxyde de carbone 124-38-9	TWA: 5000 ppm; TWA: 9000 mg/m ³ ; STEL: 30000 ppm; STEL: 54000 mg/m ³ ;	TWA: 5000 ppm; STEL: 15000 ppm;	TWA: 5000 ppm; STEL: 30000 ppm;	TWAEV: 5000 ppm; TWAEV: 9000 mg/m ³ ; STEV: 30000 ppm; STEV: 54000 mg/m ³ ;
--------------------------------	--	------------------------------------	------------------------------------	--

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve et Labrador	Nouvelle-Écosse
Acetone	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;
Toluène	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;
dioxyde de carbone	TWA: 5000 ppm; STEL: 30000 ppm;	TWA: 5000 ppm; STEL: 30000 ppm;	TWA: 5000 ppm; STEL: 30000 ppm;	TWA: 5000 ppm; STEL: 30000 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Acetone	TWA: 500 ppm; STEL: 750 ppm;	TWA: 250 ppm; STEL: 500 ppm;	TWA: 500 ppm; STEL: 750 ppm;	TWA: 1000 ppm; TWA: 2400 mg/m ³ ; STEL: 1250 ppm; STEL: 3000 mg/m ³ ;
Toluène	TWA: 50 ppm; STEL: 60 ppm; Sk	TWA: 20 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 60 ppm; pSd	TWA: 100 ppm; TWA: 375 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm; STEL: 560 mg/m ³ ; Sk
dioxyde de carbone	TWA: 5000 ppm; STEL: 30000 ppm;	TWA: 5000 ppm; STEL: 30000 ppm;	TWA: 5000 ppm; STEL: 30000 ppm;	TWA: 5000 ppm; TWA: 9000 mg/m ³ ; STEL: 15000 ppm; STEL: 27000 mg/m ³ ;

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH
Acetone 67-64-1	25 mg/L - urine (Acetone) - end of shift
Toluène 108-88-3	0.02 mg/L - blood (Toluene) - prior to last shift of workweek 0.03 mg/L - urine (Toluene) - end of shift 0.3 mg/g creatinine - urine (o-Cresol with hydrolysis) - end of shift

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Bottes antistatiques. Tablier de protection chimique. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire adaptée. Consultez un spécialiste de l'hygiène

industrielle pour déterminer la protection respiratoire adaptée à votre utilisation particulière de cette matière.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide Aérosol
État physique	Aérosol
Couleur	Incolore
Odeur (inclut le seuil olfactif)	

Propriété	Valeurs
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition (ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition)	56 °C / 132.8 °F
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	2.6
Limite inférieure d'inflammabilité	12.8
Point d'éclair	-20 °C / -4 °F
Température d'auto-inflammabilité	465 °C / 869 °F
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
SADT (°C)	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Miscible à l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur (inclut le taux d'évaporation)	185
Taux d'évaporation	14.4
Masse volumique et/ou densité	0.798
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible
Densité	0.797 g/cm3
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	
Granulométrie	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible

Remarques • Méthode

Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
------------	--------------------------------

Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut s'avérer nocive ou mortelle. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être nocif par inhalation.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation. Provoque une légère irritation cutanée.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
------------------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	6,149.40 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	16,393.10 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeurs)	99,999.00 mg/L
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	62.00 mg/L

le mélange contient 7 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 7 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 99.7504 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acetone	= 5800 mg/kg (Rat)	> 15700 mg/kg (Rabbit)	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h

67-64-1			
Toluène 108-88-3	= 5000 mg/kg (Rat)	= 12000 mg/kg (Rabbit)	= 12.5 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une légère irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune information disponible.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Acetone 67-64-1	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	-	-	-
Toluène 108-88-3	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	Group 3 - Unclassifiable as to carcinogenicity in humans	-	-

Toxicité pour la reproduction	Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT - exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	--

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Acetone 67-64-1	-	LC50: 4.74 - 6.33mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 6210 - 8120mg/L (96h, Pimephales)	-	EC50: 10294 - 17704mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 12600 - 12700mg/L (48h,

		promelas) LC50: =8300mg/L (96h, Lepomis macrochirus)		Daphnia magna)
Toluène 108-88-3	EC50: >433mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =12.5mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 15.22 - 19.05mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =12.6mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 5.89 - 7.81mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 14.1 - 17.16mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =5.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 11.0 - 15.0mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =54mg/L (96h, Oryzias latipes) LC50: =28.2mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: 50.87 - 70.34mg/L (96h, Poecilia reticulata)	EC50 = 19.7 mg/L 30 min	EC50: 5.46 - 9.83mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =11.5mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Acetone 67-64-1	-0.24
Toluène 108-88-3	3.93

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

Numéro de déchet EPA, États-Unis U002 U220

Californie, informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
Nom d'expédition	Aerosols, Flammable Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	2.1

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	Aerosols, Flammable Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	2.1

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	Aerosols, Flammable Quantité limitée (LQ)
Classe(s) de danger pour le transport	2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations internationales**

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

*Contacter le fournisseur pour plus de détails. Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas répertoriées dans l'inventaire TSCA des États-Unis, dans l'inventaire confidentiel TSCA des États-Unis ou sont par ailleurs exemptées des obligations d'inscription à l'inventaire

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	N'est pas conforme
IECSC	Est conforme
KECI	N'est pas conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	N'est pas conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Toluène - 108-88-3	1.0

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Toluène 108-88-3	1000 lb	X	X	X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Acetone 67-64-1	5000 lb / kg (final RQ)	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Toluène 108-88-3	1000 lb / 1 lb / kg (final RQ) kg (final RQ)	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie:

Nom chimique	Proposition californienne 65
Toluène - 108-88-3	Developmental

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acetone	X	X	X

67-64-1			
Toluène 108-88-3	X	X	X
dioxyde de carbone 124-38-9	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

Classe de danger SIMDUT

Non contrôlé

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 3 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Dangers pour la santé 2 * Inflammabilité 3 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Date de révision 20-avr.-2026

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.